

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 janvier 2024

Saint Montan

Sommaire

LISTE DES PRÉSENTS	2
RAPPORT MORAL	4
ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE	6
FICHER - PUBLICATION	8
SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS	10
ENVIRONNEMENT	12
CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL	15
COMPTE RENDU FINANCIER	17
ÉLECTION CONSEIL ADMINISTRATION	26
INFO CSR AuRA	27
BILAN DES CLUBS	28



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE RENDU 2023

Comité Départemental Spéléologie **Ardèche**

130 Chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON
06 37 12 85 / cds.07@wanadoo.fr

LISTE DES PRÉSENTS

INVITÉS			EXCUSÉS		
1	ARNAUD Judicaël	CDS07	1	Christian FEROUSSIER	Département
2	DARNE Fabien	CESAME	2	Christophe SAUTIERE	Département
3	GROS Sébastien	SCSM	3	Karim GERNIGON	DRAC
4	ROMESTAN Jacques	CSR AuRA	4	Hervé SAULIGNAC	Député
5	GIBELIN Jean-Marc	CASC	5	Raphaël TORQUEBIAU	IFREEMIS
6	VABRE Hélène	CASC	6	Christian DENIS	Préfecture
7	ROUSTAN Christian	CASC	7	Françoise GONNET TABARDEL	DRAGA
8	ROUSTAN Dominique	CASC			
9			10		
10			11		
11			12		

Les associations suivantes ne sont pas représentées :
Individuels / Bourg Saint Andéol / Joyeuse

Le nombre de votants présents ou représentés est de 38 sur 43 possibles.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

38 licenciés assistent à l'Assemblée Générale.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A 14h45



LISTE DES PRÉSENTS

REPRÉSENTANTS	CLUBS	REPRÉSENTANTS	CLUBS
1 Yann CARFANTAN	Saint Montan	29 Philippe BARTH	Vallon
2 Sophie LASALLE	Saint Montan	30 Maryline CAIWAT	Vallon
3 Robert CROZIER	Saint Montan	31 Myriam BELAIR	Vallon
4 Jérôme JOURET	Aubenas	32 Frédéric GIORDAN	Vallon
5 Pat GENUITE	Aubenas	33 <i>POUVOIR</i>	Vallon
6 Jacques GUDEFIN	Aubenas	34 <i>POUVOIR</i>	Vallon
7 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	35 <i>POUVOIR</i>	Vallon
8 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	36 <i>POUVOIR</i>	Vallon
9 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	37 <i>ABSENTS</i>	Bourg Saint Andéol
10 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	38 <i>ABSENTS</i>	Bourg Saint Andéol
11 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	39 Philippe ALANON	Saint Montanais
12 <i>POUVOIR</i>	Aubenas	40 Chantal ALANON	Saint Montanais
13	Aubenas	41 Jean-Pierre LAURENT	Saint Montanais
14 Gérard SPINLER	Saint Marcel	42 Jean-François BERTHIAUD	Saint Montanais
15 <i>POUVOIR</i>	Saint Marcel	43 <i>ABSENTS</i>	Individuels
16 <i>POUVOIR</i>	Saint Marcel	44 Pierre GERAULT	ARSPAN
17 Yannis RUNG	Les Vans	45 Frédéric GIORDAN	Bartade
18 Jean DUC	Privas	CONSEIL ADMINISTRATION	
19 Nicole DUC	Privas	1 GOUDIAN Claire	Excusée
20 <i>POUVOIR</i>	Privas	2 GARNIER Gérard	
21 <i>POUVOIR</i>	Privas	3 ZANONI Marc	
22 <i>ABSENTS</i>	Joyeuse	4 HEUGUEROT Stéphane	Excusé
23 <i>ABSENTS</i>	Joyeuse	5 RACAPE Béatrice	
24 <i>ABSENTS</i>	Joyeuse	6 HOMEYER Pascale	Excusée
25 Erik VAN DEN BROCK	Orgnac	7 LOIRE Jérôme	
26 Pierre GERAULT	Orgnac	8 LONGIN Christophe	Absent
27 <i>POUVOIR</i>	Orgnac	9 PARAVEL Benoit	
28 <i>POUVOIR</i>	Orgnac	10 ROCHEIL Sébastien	
		11 TOCINO Stéphane	
		12 VERMOREL Guillaume	Absent
		13 GAMONDES Cendrine	
		15 GENUITE Anne Marie	
		16 LHYVERNET David	Excusé
		17 RODIER Bastien	Excusé



RAPPORT MORAL : Marc ZANONI

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être présents à notre assemblée générale du Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche. Tout d'abord, je dois excuser l'absence exceptionnelle de notre présidente, Claire GOUDIAN, présentement alitée. Je me permets d'avoir une pensée pour elle et de lui souhaiter un prompt rétablissement. Je vais donc me faire son porte-parole au cours de cette AG et vous faire lecture du rapport moral.

Je remercie le Club d'Action Spéléo de la Conche de nous accueillir à Saint Montan, je salue et remercie Christophe Mathon, Maire de Saint Montan, et Jacques Romestan, président du CSR AURA, qui nous fait le plaisir de sa présence.

Hervé Saulignac, député, Christian Feroussier, vice-président du conseil départemental en charge des sports et de la vie associative, Karim Darnigon de la DRAC AURA, Christian Denis du pôle Nature de la préfecture, Christophe Sautière, chef du service environnement du Département n'ont pas pu être présents et se sont excusés.

Je vous remercie d'excuser également les absences de Pascale Homeyer, Stéphane Heugueurot, Bastien Rodier et Noé Goudian.

Je vous signale l'édition par *Mémoire d'Ardèche et temps présent* d'un numéro *Spéléologie et monde souterrain en Ardèche* que je vous le recommande.

Le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche fédère les spéléos du département, organise des formations, et valorise la pratique.

Vous aurez les détails de ce qui fut fait en 2023, avec les rapports des clubs, des commissions et des activités de notre salarié Judicaël Arnaud quand j'aurais fini le rapport moral, d'ici quelques heures. Avant cela, je mentionne seulement des moments où le CDS a travaillé « au dehors » :

Nous collaborons avec FEA GE PSL. N'ayons pas peur des mots, cette association est indispensable. Elle s'occupe pour nous des fiches de salaire et des déclarations, entre autres démarches. Nous avons tenu à témoigner notre reconnaissance pour le travail qu'elle effectue pour nombre de comités et clubs en participant à son Assemblée Générale. J'aurais aimé que les autres associations adhérentes y soient plus largement représentées.

Nous étions aussi à l'Assemblée Générale du CSR AURA au Bessat, une belle fête d'anniversaire organisée par nos amis de la Loire. Je rappelle au passage que 2 membres du CDS 07 sont au CA du CSR.

Nous étions à l'Assemblée Générale nationale de la fédération, à CHÂTEAUROUX, où ont été votés les nouveaux statuts qu'exige la nouvelle loi sur le sport. Cette loi impose, entre autres dispositions, au moins 1 représentant par club à l'AG nationale et 1 représentant minimum par club pour l'élection du président(e). Nous n'avons pas voulu dissocier l'AG électorale du congrès, pour éviter les AG « sèches » qui ne sont pas très motivantes. Nous avons été tellement occupés par les statuts que, malgré deux jours de réunion, nous n'avons pas eu le temps de débattre et voter le règlement intérieur. Les débats et votes ont été renvoyés à des visioconférences, jamais simples à suivre mais nécessaires.



Nous étions aussi présents à l'Assemblée Générale d'IFREEMIS ainsi qu'aux réunions de son CA. IFREEMIS a connu des difficultés liées à un reflux du soutien du SMERGC. Grâce à son président, Roger Estève, son trésorier, Pascal Mao, et son directeur, Raphaël Torquebiau notamment, il a réussi à se maintenir et à promouvoir des actions de recherche environnementale ainsi que de grands projets régionaux, nationaux et internationaux.

Marc vous présentera tout à l'heure le rapport financier, je dirai seulement à ce sujet qu'il ne faut pas oublier en regardant la répartition par commission que la totalité des dépenses liées à notre salarié sont étiquetées « fonctionnement » alors qu'il est engagé dans toutes les activités du CDS.

C'est la deuxième année que les subventions du Conseil Départemental de l'Ardèche sont nettement inférieures à nos demandes mais cette année nous l'avons su plus tôt et, en dépit de la diminution de ce soutien, nous avons pu assurer l'équilibre de la trésorerie grâce à des aides exceptionnelles et inespérées. Ainsi, avons-nous eu la chance de recevoir :

- un don de 4 000 € pour le Secours Spéléo des Vignerons Ardéchois qui nous ont attribué une partie des recettes de leur vente aux enchères, nous les remercions vivement,
- un don de 4 800 € de la part de Cocktail Picos que nous remercions très chaleureusement,
- la rémunération du travail d'artiste de Pat Génuite dont les célèbres topos ne sont plus à vanter et qui nous a permis de sauver les meubles, merci à lui.

Nous allons tout à l'heure élire des Grands Électeurs à la Région et à la Fédération, de nouveaux vérificateurs aux comptes ainsi que le Conseil qui administrera le CDS durant les 4 ans à venir.

Le futur Conseil d'administration a déjà des chantiers connus :

À court terme : nous organisons le Rassemblement régional à Lussas les 20 et 21 avril, il faut venir passer 2 belles journées avec des rencontres, de la spéléo, des conférences, des expos, des vendeurs de matos, un repas gastronomique et une soirée de fête ! Tous les clubs sont attendus, comme participants et bénévoles, vous avez d'ailleurs déjà reçu des appels à bénévolat, plusieurs réunions de préparation vont encore avoir lieu.

A plus long terme, encore et toujours défendre la spéléologie. Je prends un dossier pour exemple : la Baume de Chabanne. Pour mémoire, cette cavité au porche de 30 m de haut est située à Lussas. C'est une exsurgence temporaire aux crues parfois puissantes et dont les eaux rejoignent le ruisseau de Louyre après une centaine de mètres à l'air libre. Cette exsurgence fait partie du réseau qui démarre sur le Coiron, à la Perte du Grand Pré et rémerge notamment à Vogüé. Deux membres du CA étaient présents à la réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Ardèche, à Saint-Sernin le 22 novembre 2023. Un superbe diaporama leur apprend, ainsi qu'à des élus de Lussas présents, que la CEMEX crée une réserve naturelle régionale au titre d'une mesure compensatoire liée à la destruction de grottes archéologique et à chauve-souris à Châteaubourg en Ardèche.

Une mesure compensatoire, qu'est-ce que c'est ? Une entreprise, généralement à gros budget, peut porter atteinte à l'environnement là où elle le veut, à condition de financer, à un autre endroit, des mesures qui protégeraient l'environnement. La diapositive annonce que la CEMEX a acheté le site de Chabanne avec 19 hectares et qu'une demande de classement en Réserve Naturelle Régionale a été faite, dont la gestion sera confiée à la LPO. Les membres du CA présents posent des questions et, en gros, on leur répond que tout cela a été fait en accord avec le CDS. Se rendant sur place pour vérifier, Anne-Marie découvre un panneau, apposé à l'entrée de Chabanne, portant le logo de la FFS notamment, invitant à joindre le comité départemental de



spéléo, et annonçant l'interdiction de la spéléologie (entre autres mesures) dans cette cavité. Ce panneau indique qu'il s'agit d'une propriété privée et fait mention d'une décision prise dans le cadre de la protection des chiroptères. Oui, oui... mais, après enquête, il ressort qu'il s'agit de jolis gros mensonges.

Le CDS s'est opposé il y a plusieurs années à la mise en place d'une « protection physique intégrale des milieux souterrains » et avait refusé d'être « intermédiaire » entre les propriétaires et la LPO concernant la Baume de Chabanne. Les propriétaires, une association, n'ont pas vendu ! Ils ont seulement signé une convention de 5 ans dont nous ne connaissons pas tous les détails à ce jour mais qui n'interdit nullement l'accès. De plus, il semble que les gros problèmes pour les chiroptères viennent de feux allumés par des « touristes » en été, pour pique-niquer, donc rien à voir avec nous. La LPO s'est tranquillement assise sur les avis du Comité de Spéléo, la volonté des propriétaires, toujours propriétaires, la volonté de la mairie et donne sa version de la réalité, au service de la CEMEX, filiale de Lafarge. Cette opération comporte aussi des volets financiers, naturellement (jeu de mots).

Dans ce cas précis, nous sommes devant une interdiction administrative reposant sur une tricherie, nous allons devoir faire interdire cette interdiction et contester cette réserve !

Ces difficultés illustrent les menaces qui pèsent sur notre liberté de pratiquer la spéléologie. Nos cavités chaudes se prêtent difficilement au port de la cagoule, les marches d'approche également. Nous ne pouvons accepter que la spéléo devienne une activité délictueuse, et nous devons pour cela monter, même à contre-cœur, au créneau administratif et juridique.

Je remercie les membres du CA qui terminent leur mandat, certains et certaines veulent récidiver et c'est tant mieux ! Je ne sais même plus quels mots employer pour exprimer notre reconnaissance à Judi, que serions-nous sans lui ?

Allez, bonne et heureuse année à toutes et tous.

ADOPTION DU RAPPORT MORAL

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
38	0	0	38	ADOPTÉ

Vote à main levée



ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE : Judicael ARNAUD

Section Sportive Scolaire Spéléologie

Cette section, ouverte pour 12 élèves de 4^{ème}, puis de 3^{ème} (sur sélection), a été mise en place à la rentrée 2012 au collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc. Le CDS participe à l'encadrement des sorties souterraines et au déroulement des tests de sélection. Les élèves de la section sont licenciés dans les clubs du département et peuvent ainsi participer aux sorties des clubs ou du CDS.

12 séances pour les 4^{ème}

12 séances pour les 3^{ème}

1 journée pour les tests de sélection

Ardèche Spéléo Trip avec les 3^{ème} : du mercredi 7 au vendredi 9 juin 2023, de Vallon Pont d'Arc à Saint Martin d'Ardèche.

Réalisation de la seconde partie du Trip avec la descente des gorges de l'Ardèche en canoë kayak et la réalisation de la traversée Aven Despeysse – Grotte de Saint Marcel.

Merci aux encadrants supplémentaires (Rafi Sauzeat, Benji Piaudel, Élodie Coutaz, Pierre Blachier, Christophe Longin, Vincent Stephann) et aux partenaires (département de l'Ardèche, Fédération Française de Spéléologie, Grotte de Saint Marcel d'Ardèche, Vallon Plein Air, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche), et surtout aux parents pour leur confiance !

TOTAL : 25 sorties / 24 participants

Rassemblement National Spéléologie Scolaire :

Mise en œuvre du 4^{ème} RNSS 2024 qui se déroulera du lundi 13 au 17 mai 2024 à Vallon Pont d'Arc
Hébergement / Programme des activités / Séminaire « la spéléologie dans les dispositifs éducatifs à l'école, au collège et au lycée »

SORTIES SCOLAIRES – JEUNES (HORS FFS)

Collège de Vallon : 2 sorties pour l'AS (24 élèves) à la Grotte du Chasserou.

Licence Pro « Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel » : 1 sortie à l'Aven des Côtes.

TOTAL : 3 sorties / 36 élèves

Suite à l'accident mortel d'une guide en Isère en 2022, la FFS, avec les représentants des professionnels et ses Cadres Techniques s'est efforcée de faire ré ouvrir l'activité spéléo à l'ensemble des cavités sur l'académie de Grenoble. Mais, malgré nos effort, ce travail n'a pas abouti.



ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

- Pas de cycle Junior cette année, la tranche d'âge a été « récupérée » par le Club Spéléo des Gorges de l'Ardèche qui propose un MINI CLUB (8-13 ans).
- Des formations techniques en falaise pour tous (2 séances).
- Des classiques : Aven du Grelot (34) / Grotte des Calles (30) / Aven Jessie / Aven du Nielou / Aven du Runladou / Armedia (30) / Aven Rochas / Saint Marcel (réseau 4)

Ces week-ends ont été animés et encadrés par les cadres des clubs d'Aubenas, Orgnac, Joyeuse, Vallon, Saint Montanais.

TOTAL : 12 sorties / 79 participations

Journées d'Étude du Pole Enseignement : 18-19 novembre au CREPS Vallon

Environ 60 participants, le CDS07 a assuré un moment de convivialité sur le Grand Site d'ORGNAC avec l'aide efficace de Fabien et Maryse DARNE, Jacques GUDEFIN, Béatrice RACAPE, Tao et Zoélie ARNAUD, Stéphane TOCINO et Clément PIERRU.

Stage Initiateur : Organisation de la journée observation du milieu à Saint André de Cruzière.

Stage Moniteur : Encadrement du Module 3 pédagogique à Saint Christol d'Albion (84).

Aides Financières : 1 nouvelle initiatrice (Béatrice RACAPE)

TOTAL : 7 sorties / 11 stagiaires

ÉVÉNEMENTIEL

Semaine Verte : le 27 septembre à Saint Donat sur l'Herbasse – Drôme organisé par le Conseil Départemental ; le CDS07 et le CDS26 ont participé à la journée « collégiens ».

Mise en place d'une tyrolienne avec l'aide efficace de Gille ETIENNE.

Rencontre UNSS district Aubenas : 20 septembre à Lalevade

Mise en place d'une tyrolienne avec l'aide efficace de Gille ETIENNE.

TOTAL : 2 journées / 100 participants

Journée Nationale de Spéléologie : 7 et 8 octobre à la Grotte de Saint Marcel

La matinée du dimanche était réservée aux personnels des services SPORTS et ENVIRONNEMENT du Département de l'Ardèche et à leur famille.

Encadrants : Benjamin PIAUDEL / Béatrice RACAPE / Gilles ETIENNE / Gérard GARNIER / Michel FAUQUE / Philippe BARTH / Jacques GUDEFIN / Frédéric ROUDOLPHI

TOTAL : 1,5 journées / 68 participants



FICHER - PUBLICATION : Gilbert PLATIER

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Arnaud J. – Génuite Pat - Guichard JL. – Le Roux P. – Marchand T. – Platier G.

QUELQUES CHIFFRES

- 4 269 cavités (+72 par rapport au précédent bilan de janvier 2023)
- 21 nouvelles fiches
- 108 nouvelles fiches à indices
- 247 fiches mises à jour
- +3 829 mètres

La version informatique (Runtime) est complétée par :

- un tableau comparatif annuel,
- une topothèque (4 572 éléments),
- une photothèque (4 032 vue,s principalement des entrées),
- une feuille de route « Mines et Souterrains de l'Ardèche »,

La spéléométrie comme tous les ans est particulièrement commentée.

Cette année, sa progression est de 3 829 m précisément ; elle fait l'objet d'un contrôle consistant à expliquer quelles sont les cavités qui en ont profité.

L'ouverture des nouvelles fiches de grottes en cours d'exploration totalise 3 160m.

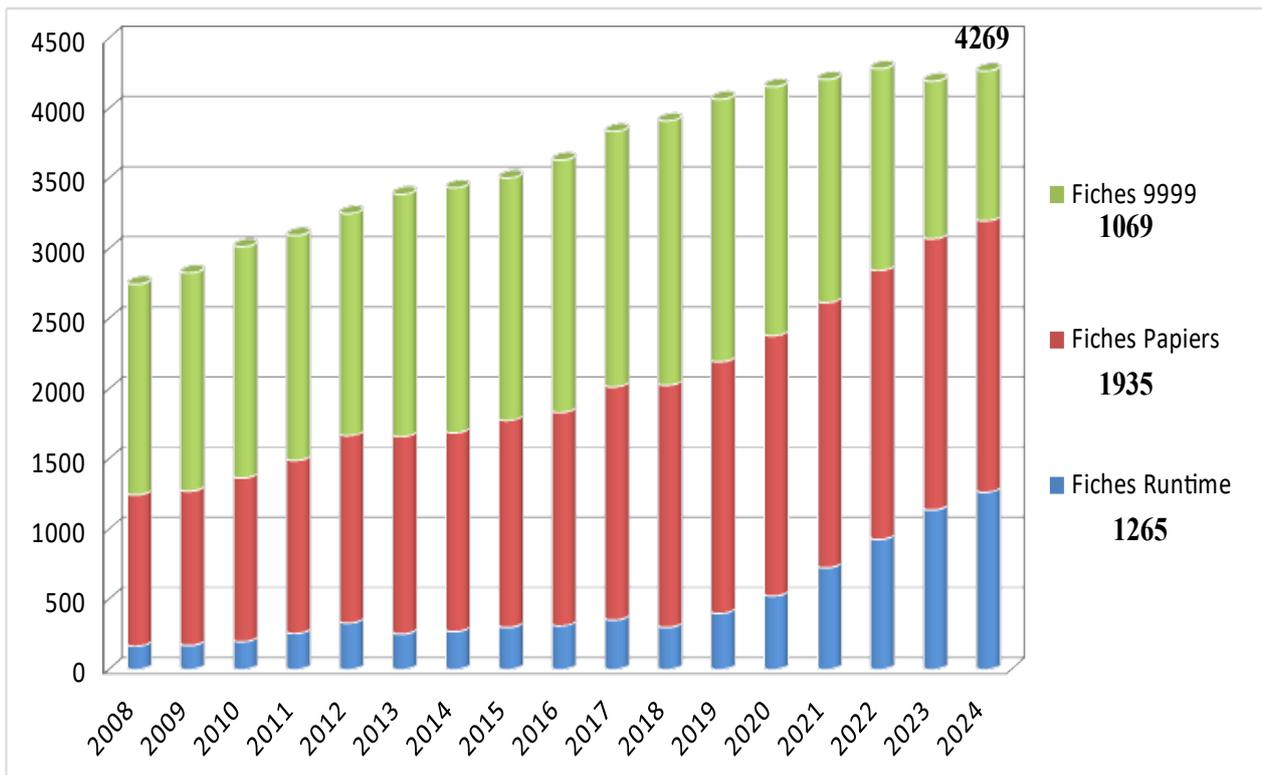
Le cumul des nouvelles fiches à indices (106) totalise 600m. les mises à jour des fiches ajoutent 69 mètres.

Le Runtime 2024, le 17ème du nom, devrait être l'avant-dernier. Mis en place en 2008 il aura permis l'enregistrement de milliers de fiches engendrant autant de comptes-rendus, biblio, topo, photos.

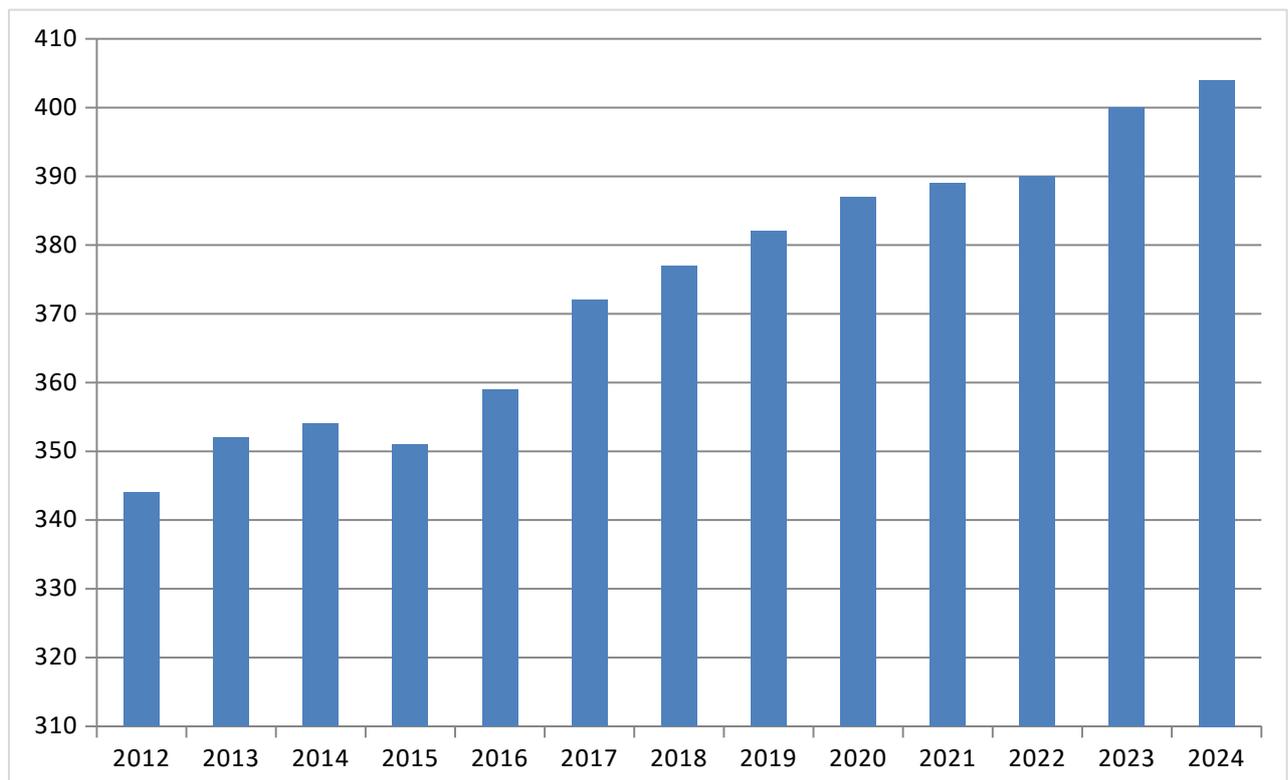
Il devrait être remplacé progressivement cette année par le passage sur Karsteau qui a reçu l'agrément de la FFS. Il permettra à tous les spéléos intéressés d'aller chercher eux-mêmes des informations sur le site, et aux auteurs d'enregistrer leur découverte et mises à jour. Au total, plus de participations de tous,

Lors d'une rarissime réunion des membres de la commission fichier vers 2020, nous avons abordé le sujet des Mines de l'Ardèche, se disant qu'en marge de l'inventaire des cavités naturelles, on pourrait commencer à rassembler de la documentation sur l'état de leur pénétrabilité. Ce travail est en cours d'exécution, copié sur celui des cavités naturelles (position, biblio, description topo et photos). Les informations sont stockées dans Filemaker sous le titre « Mines et Souterrains de l'Ardèche ». Ce serait bien d'y consacrer du temps pour le mettre en forme tout au long de cette année de façon à présenter un bilan en janvier 2025.





Évolution de la spéléométrie au 1^{er} janvier de chaque année



SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS : Stéphane TOCINO

Les effectifs du SSF 07 sont stables par rapport à 2022. Les effectifs en 2023 sont de 80 secouristes (fédérés et opérationnels). Nous avons aussi sur nos listes 34 personnes ressources non fédérées et 43 personnes (non opérationnelles) identifiées comme anciens spéléos qui ont une connaissance du territoire ardéchois et qui ont aussi des compétences professionnelles et /ou techniques potentiellement exploitables en cas de crise. En 2021, nous exprimions une certaine inquiétude face à une « perte de vitesse » et une relative démobilitation des sauveteurs. En 2023, très clairement, nous observons et saluons un regain d'activité et de mobilisation encourageant. Il faut entretenir cette dynamique.

La pratique spéléologique sur le département est importante en nombre et diverse : clubs locaux et extérieurs (pratique de la spéléo en classique et spéléo d'exploration), pratique professionnelle.

SITUATION ADMINISTRATIVE

- Convention d'assistance : OK.
- Convention financière : OK jusqu'en 2026.
- Dispositions ORSEC : OK et en cours de révision.
- Arrêté de nomination des CTDS/A : à jour.

Il y a eu des changements dans l'organisation du SDIS 07 en 2023 :

Guillaume Defudes a été remplacé par le Commandant Ladet Jean-Philippe comme Chef du Groupement Opérationnel. Déjà en poste en l'Ardèche, il connaît bien le département (il a participé notamment aux secours d'Éric Establie en 2010 et de Despeysse – Saint-Marcel en 2019).

Les relations avec le BIPC, notamment avec Didier Roche, ont été régulières en 2023 avec plusieurs réunions dans le cadre du suivi de la convention d'assistance. La dernière entrevue s'est déroulée le 15 décembre dernier en préfecture ; étaient aussi présents : le commandant Rémi Bourgois (chef du service Planification et Préparation Opérationnelle (PPO)) et Stéphane Vialle (référént départemental GRIMP, référént zonal ISS zone de défense sécurité Sud-Est). Lors de cette réunion, nous avons fait le RETEX des opérations de l'année et avons évoqué des axes d'amélioration des dispositions ORSEC Secours en Milieu Souterrain. Ces modifications ont pour but d'améliorer la mise en relation du BIPC dès le début d'une opération de secours et de modifier les différents niveaux d'activation du PDS en supprimant le niveau III d'activation qui engendre beaucoup contraintes dans l'organisation de la chaîne de commandement. Nous évoquons enfin la possibilité d'inscrire dans le PDS, sur simple appel du CTDS/A au CRTA CODIS, un déplacement de sauveteurs sous couverture pour une levée de doute.

Nous prévoyons de solliciter une rencontre avec le nouveau sous-préfet de Largentière en début d'année 2024 pour lui présenter le CDS et sa commission secours.

RELATIONS SSF NAT

Ont été mises en place cette années plusieurs réunions par visio-conférence entre l'OPNAT et les antennes départementales : réunions d'information, sessions de formations (Base Opérationnelle et ASV).

Un très gros travail de réécriture de la convention cadre nationale et de remise à jour des DS ORSEC a été conduit en 2023 par l'OPNAT. Ces documents seront soumis à la signature au niveau national en février 2024 et seront proposés pour déclinaison à l'échelle départementale.

Le CTDS 07 qui avait intégré le Conseil Technique National du SSF comme personne -ressource en 2019 a été élu Conseiller Technique National en mai 2023.



LES FORMATIONS DÉPARTEMENTALES 2023

- Février : barnum Foussoubie en présence de Didier Roche (BIPC) avec déclenchement de l'exercice *via* le CRTA CODIS. Évacuation en rivière et puits, essais de transmission. Mobilisation de 54 participants.
- Avril : formation ASV, Transmission et Gestion à Pézenas. Mobilisation de 12 participants.
- Avril : formation aux techniques d'évacuations aux falaises de Ruoms. Mobilisation de 12 participants.
- Juillet : exercice Ventilation à la goule de Foussoubie (Super CR). Mobilisation de 10 Participants.
- Juillet : entraînement à la Base Opérationnelle chez Jacques Gudefin. Mobilisation de 5 participants.
- Octobre : formation Transmissions, et ASV sur le Coiron. Mobilisation de 17 participants.
- Octobre : formation technique au Portique du CREPS Vallon. Mobilisation de 13 participants.
- Juin : deux webinaires sur les nouvelles fonctionnalités de la base OP. 6 participants.
- Participation à l'exercice de la Drôme (10 et 11 juin aux Chuats). 2 participants.

2023 est une année bien remplie sur le plan de la formation de nos sauveteurs avec 131 personnes ayant participé à nos différents exercices. Cela représente plus de 1 300 heures de formation pour le SSF 07.

Les formations 2024 :

- Exercice départemental les 10 et 11 février.
- Une journée auto- secours en mars (portique CREPS).
- Un week-end ventilation en juin (Jolivol)
- Un week-end de formation en Octobre (Evac, Trans, ASV, Gestion).

LES FORMATIONS NATIONALES 2023

Stage Equipier/Chef d'équipe dans les Hautes Pyrénées en novembre 2023 : le SSF 07 a mis à disposition du SSF national deux de ses conseillers techniques pour l'encadrement de ce stage, Jérôme Loire et Stéphane Tocino.

Stage Gestion en novembre dans les hautes Pyrénées : deux stagiaires (Anne-Marie GENUITE et Marc ZANONI)

Les formation nationales 2024 :

- Quatre stagiaires au stage E/CE en Côte d'Or en novembre (Bastien RODIER, Noé VERGEZ, Noé GOUDIAN et Mickaël LEROY)
- Trois stagiaires au stage ASV en Ardèche en novembre (Maud Batias, Florence COLINET et Sébastien ROCHEIL)

En 2024, trois stages nationaux seront organisés en Ardèche : stage plongée en mai, stages ASV et Transmission en novembre. Le SSF 07 continuera en 2024 à s'investir en proposant ses cadres dans les formations nationales.



LES INTERVENTIONS 2023

- 01 Mai : coincement en étroiture à la traversée de Cordier
- 05 mai : auto-secours pour une luxation du genou à la Grotte Nouvelle
- 05 Juillet : chute mortelle à l'aven du Réméjadou.
- 11 Juillet : hélitreuilage sur la marche d'approche à Champclos.
- 12 Août : crise d'épilepsie à l'aven Cordier.
- Novembre : appel pour recherche d'un chien de chasse.

Cette année 2023 a été riche en événements et interventions. A chaque fois, le SSF a été mis en relation avec le CODIS de façon rapide.

On observe toutefois quelques dysfonctionnements, notamment en ce qui concerne l'engagement de personnels GRIMP non ISS sous terre, et un problème sur le déclenchement du Plan De Secours sur l'opération de Cordier en août.

FINANCEMENT DU SSF

- Versement de 4 000€ *via* la convention financière avec le SDIS.
- Versement de 4 000€ suite à la vente caritative aux enchères des Vignerons Ardéchois. Cette aide exceptionnelle et importante de la part des Vignerons Ardéchois va nous permettre d'investir dans le lot de matériel, la formation de nos sauveteurs ainsi qu'en « recherche et développement » en 2024. Un courrier de remerciements a été adressé par le CDS au directeur des Vignerons Ardéchois.

EN CONCLUSION

Nous pouvons être satisfaits du fonctionnement de la commission secours en 2023.

Nos effectifs, notre lot de matériel et notre mobilisation nous permettent d'assumer au mieux la responsabilité qui nous est donnée par l'autorité départementale au travers de la convention d'assistance de 2014 et de notre agrément de sécurité civile. Notre compte rendu d'activité et l'implication de tous, contribuent à la confiance qui nous est faite pour assumer notre mission de service public. Nous devons entretenir ce dynamisme et renforcer encore nos compétences en collaboration avec les services de l'État et nos partenaires du SDIS.

Les quatre événements de cette année 2023 nous rappellent que nous avons raison d'entretenir cette « opérationnalité ». Elle est garante d'une pratique libre et sereine de la spéléologie sur le territoire Ardéchois. Nous vous remercions toutes et tous pour votre engagement bénévole et important au service de la collectivité.



ENVIRONNEMENT : Judicael ARNAUD

AGRÈMENT PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous n'avons toujours pas réalisé le dossier de renouvellement de cet agrément.

SUIVI PIÉZOMETRIQUE DES AQUIFÈRES SOUTERRAINS DE L'ARDÈCHE

Pour l'EPTB de l'Ardèche, le CDS07 a équipé et assure le suivi des sites suivants :

- CRETACÉ : événement des Rives
- JURASSIQUE : événement du Pontet et des Estugnes

Cuvette de Saint-André de Cruzière

Grâce à l'achat de 30 sondes REEFNET par l'intermédiaire du CSR AuRA, le CDS07 effectue un suivi à haute densité de la Cuvette de Saint-André de Cruzière sur une durée de 3 ans.

Au 31/12/2023 :

- 17 sondes installées, il en reste encore trois à mettre en place.
- Le Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (LENHA – Lyon) et EDYTEM (Chambéry) ont déjà réalisé deux missions sur le terrain pour déposer et relever une première fois les substrats artificiels (billes d'argile) pour l'échantillonnage des communautés microbiennes.
- Nous avons effectué quelques relevés intermédiaires (Cocalière aven / Cocalière touristique / Peyrol de Beaulieu / Chadouillet / Chazelle).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

Grotte des Combes (Banne)

Propriété du Conseil Départemental de l'Ardèche, cette cavité fait l'objet d'un suivi et d'une gestion particulière par le CDS07 dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du département :

- réalisation d'une réunion annuelle avec les structures professionnelles ;
- financement d'un suivi quinquennal de l'état de conservation de la cavité (proposé par le CDS07 mais non retenue par le Département).

Grotte des Huguenots (Vallon Pont d'Arc)

Elle appartient au Conseil Départemental de l'Ardèche qui a lancé une concertation afin de proposer un plan de gestion pour cette cavité qui s'ouvre au cœur du Grand Site du Pont d'Arc, héberge une colonie de chauve-souris en transit et contient des vestiges archéologiques.

Le CDS07 a participé au Comité de pilotage du Plan de gestion. Il est aussi intervenu pour réaliser la mise en place d'un balisage de protection et le remplacement des agrès spéléo permettant de rejoindre la partie supérieure de la cavité, suite à un vol de matériel.



Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires

- En partenariat avec la FFME, le travail de concertation avec le Domaine de Blachas n'a pas abouti pour l'accès aux sites de l'Event de Foussoubie et de la Grotte des Branches.
- En accord avec le technicien de la Com Com du Pays des Vans, nous avons ouvert un nouvel accès à Fontaine de Champclos (Les Vans) qui permet de rester au maximum sur une partie déjà ouverte à la randonnée. Le CDS07 a interrogé le service des impôts pour identifier les propriétaires des parcelles 870 et 869 qui supportent l'entrée de la cavité. Il n'existe aucun acte publié après le 01/01/1956 qui indique comme propriétaire REY Marthe Eugénie veuve VIDAL née le 28/05/1901. Elle serait décédée aux Vans le 11/04/1989 ! Le délai de prescription (30 ans) est passé, aussi la commune des Vans peut-elle devenir propriétaire de ce « bien sans maître ». Sollicitation d'un RDV en Mairie pour présenter la démarche, mais restée sans suite à ce jour.
- Entretien des équipements : aven de Rochas / Réseau 4, Saint-Marcel / Grotte des 2 avens.

GORGES DE L'ARDÈCHE

Le CDS07 a accompagné le SGGa sur plusieurs actions en 2023 :

- demande d'autorisation de travaux en cours d'étude, à finaliser ;
- réflexion sur la fréquentation de la grotte du Dérocs (une visite de terrain pour l'emplacement de la nouvelle signalétique). Le représentant du SRA s'est discrédité à cette occasion ;
- Participation au Comité Consultatif de la RNNGA ;
- Mambo : 1 sortie réalisée par Stéphane TOCINO avec le Club Spéléo des Gorges de l'Ardèche.

GROTTES À CHAUVES SOURIS DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE

La LPO, gestionnaire de la RNR « Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche », a mandaté les CDS 07 et 26 pour réaliser la topographie de 5 cavités (Sadoux, Sadoux inférieur, Cheminée, Saint-Régis, Trou du Rat). Pat GENUITE a admirablement accompli cette mission avec un rendu « exceptionnel ». Merci à lui !

Suivi des populations : Le CDS07 est intervenu pour suivre les populations de la grotte des 2 avens, Mines de Saint-Marguerite Lafigère et enfin des Cayres.

Baume de Chabanne (Lussas)

Site de reproduction et de transit en zone Natura 2000.

La cavité est concernée par un arrêté préfectoral de mesure compensatoire. La société CEMEX aurait conclu un accord avec les propriétaires du site de Chabanne afin de pouvoir assurer la mise en protection du site, qui a vocation de rejoindre la RNR "Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche".

La mise en place à Chabanne d'un panneau d'interdiction de la spéléo au nom du CDS 07 pose problème, le CDS n'ayant jamais pris position dans ce sens. De même, la présentation publique qui a été faite de l'accord entre la CEMEX et l'association qui possède Chabanne pose problème. En effet, au cours de la présentation du projet de réserve aux membres du Comité de Pilotage des zones Natura 2000 de la Moyenne Vallée de l'Ardèche, il a été dit et écrit sur le Powerpoint que la CEMEX avait « acquis » Chabanne et les 19 hectares alentour, ce qui n'est pas exact.



Grotte de Tourange (Chomérac)

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation et d'approfondissement de la Carrière d'Alissas, Colas souhaite réaliser la fermeture de la grotte de Tourange par une grille. L'accord du propriétaire a été obtenu. Situé au sein du site Nature 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre », la grotte est régulièrement sujette à des dégradations. Dans le but d'améliorer la biodiversité à proximité de son site, Colas va financer Les travaux de fermeture et de nettoyage de la grotte ainsi qu'un suivi écologique des chiroptères. Cette fermeture ne vise pas à interdire l'accès aux spéléologues. Ces travaux seront réalisés après l'obtention de l'autorisation d'exploiter (printemps 2024). Avec un enjeu modéré pour les chauves-souris, c'est l'unique grotte d'initiation à la spéléologie du secteur.

Le relevé de décision vise à :

- établir une communication avec les spéléos afin de caractériser l'usage du site *via* un registre,
- mettre en place un accès à la clé de la future grille à l'entrée de la carrière, accessible en permanence (y compris en période de fermeture de la carrière),
- ne pas imposer de limitation de l'usage du site par les spéléos (période de 2-3 ans),
- en fonction des usages et du suivi environnemental du site, mettre en place des contraintes à l'usage, comme notamment une limitation des sorties en période d'hivernage, en concertation avec les usagers du site.

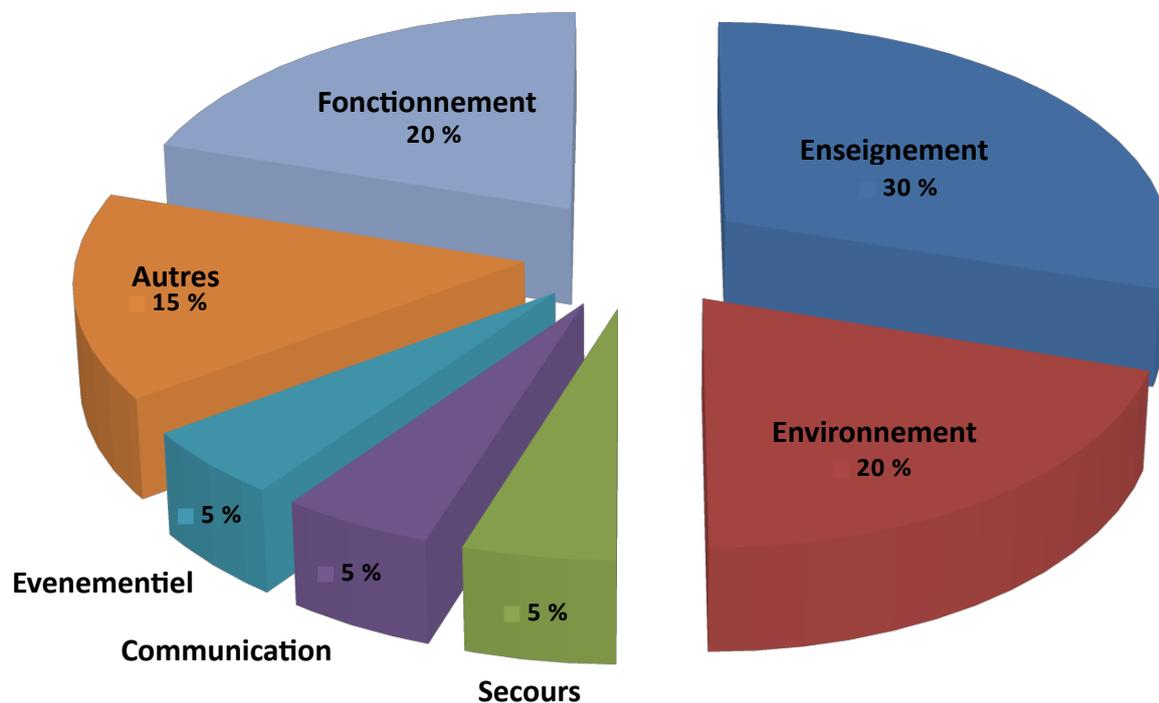
ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE

La Grotte de Saint-Marcel a sollicité l'aide du CDS07 afin d'étudier la faisabilité de mise en place d'un SIG afin de consigner toutes les observations réalisées dans la cavité. De plus, la Grotte organisera prochainement des rencontres scientifiques autour de la cavité et le CDS07 a été sollicité pour réaliser le programme et fera plusieurs interventions.

BIOKARST : organisation de l'accueil et des sorties terrain pour les missions d'octobre et janvier.



REPARTITION ACTIVITE 2023 CADRE TECHNIQUE



CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL : Activité 2023

ENSEIGNEMENT : 30 % (65 journées)

École Départementale de Spéléologie : 12 journées
Section Sportive Vallon : 25 journées
Ecole Française Spéléologie : 7 journées
CSR AuRA : Encadrement du Camp Juniors : 5 journées
Scolaires : 4 journées
Rassemblement Nationale Spéléologie Scolaire : 5 journées
Suivi et entretien du matériel technique : 7 journées

ÉVÉNEMENTIEL : 5 % (10 journées)

Rencontre UNSS + Semaine Verte : 2 journées
JNS : 4 journées
Préparation Congrès AuRA 2024 : 4 journées

SPÉLÉO SECOURS FRANCAIS : 5 % (10 journées)

Suivi administratif et technique de la commission

ENVIRONNEMENT : 20 % (40 journées)

Documentation des aquifères karstiques - BIODARST : 15 journées
Conseil Départemental : 10 journées
Gorges de l'Ardèche : 3 journées
LPO - Chiroptères : 10 journées
Accompagnement scientifique Saint-Marcel : 2 journées

COMMUNICATION - PUBLICATION : 5 % (10 journées)

Fichier départemental : alimentation du fichier + découpage zone Karsteau + charte utilisation (4 journées)
Site internet : mise à jour 3 journées
Ventes TUBES et monographie : 3 journées

AUTRES : 15 % (30 journées)

CREPS : Intervention dans le cadre de la formation DE spéléo : 10 journées
FFS : ingénierie et intervention dans le cadre d'une formation à destination des archéologues : 10 journées
CNRS - Réseau de Métier MSK : intervention sur 5 journées de formation + ingénierie pour construire un stage initiateur spécifique CNRS : 10 journées

FONCTIONNEMENT : 20 % (50 journées)

Suivi administratif et technique du Comité : 50 journées



COMPTE RENDU FINANCIER 2023 : Marc ZANONI

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
38	0	0	38	POUR

ADOPTION DU COMPTE RENDU FINANCIER 2023

Vote à main levée

VOTES	CONTRE	NUL	POUR	RESULTAT
38	0	0	38	POUR

ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Vote à main levée



COMPTE RÉSULTATS CDS07 2023

Action	Libellé	Dépense	Recette	Solde
Fonctionnement		62 153,27	40 109,27	-22 044,00
	Mécénat : Cocktail Picos		4 833,00	
	Téléphone, internet, affranchissement	1 010,74		
	Cotisations, affiliations	106,00		
	Abonnement BASICOMPTA	45,00		
	Frais bancaires	101,96		
	Cotisations des clubs		1 890,00	
	Intérêts des comptes d'épargne		451,13	
	Subvention - Conseil Départemental ARDÈCHE		17 000,00	
	Salaire net du personnel	24 605,10		
	Cotisations sociales	19 787,15		
	Frais de gestion de l'emploi	264,00		
	Autres charges de personnel	118,20		
	Frais de déplacement / Dons	726,90	776,90	
	Licences FFS	9 139,00	9 139,00	
	Personnel bénévole / Bénévolat	6 019,24	6 019,24	
Enseignement		5 083,25	8 588,00	3 504,75
	Matériel non consommable, petit matériel	2 030,22		
	Frais hébergement	1 545,00		
	Frais de stages, de formations	198,35		
	Inscription des participants		1 500,00	
	Locations		96,00	
	Mise à disposition de personnel (facturée)		1 850,00	
	Prestations de services	250,00	650,00	
	Subvention - ANS		2 500,00	
	Subvention - FFS		825,00	
	Subvention - CSR AuRA		300,00	
	Subvention – Conseil Départemental		733,00	
	Frais de déplacement / Dons	24,00	24,00	
	Publication	49,80		
	Alimentation, boissons, repas, apéritifs,...	384,68		
	Vente de petit matériel, fournitures, etc.		110,00	
	Autres charges de personnel	601,20		
Autres		488,20	8 416,04	7 927,84
	Mise à disposition de personnel (facturée)		8 416,04	
	Bourse CDS	250,00		
	Autres charges de personnel	238,20		
Camp Photo UIS		230,00	0,00	-230,00
	Charge sur exercice antérieur	230,00		



Action	Libellé	Dépense	Recette	Solde
Fichier-Publication		429,20	1 237,00	807,80
	Téléphone, internet, affranchissement	36,40		
	Publication	24,60		
	Ventes TUBES		327,00	
	Ventes SAINT MARCEL		710,00	
	Droit Auteurs SAINT MARCEL	355,00		
	Autres charges de personnel	13,20		
Spéléo-Secours		13 017,02	18 056,05	5 039,03
	Matériel	1 870,51		
	Alimentation	299,86		
	Frais de stages, de formations	680,00		
	Fournitures administratives	101,20		
	Autres charges de personnel	32,40		
	Frais de déplacement / Dons	70,20	70,20	
	Subvention - SDIS07		4 000,00	
	Mécénat : UVICA		4 000,00	
	Personnel bénévole / Bénévolat	9 985,85	9 985,85	
Evenementiel		295,86	595,10	299,24
	Alimentation	42,96		
	Subvention JNS - CSR AuRA		250,00	
	Autres charges de personnel	93,60		
	Frais de déplacement : indemnités kilométriques	64,20		
	Prestations de services		250,00	
	Personnel bénévole / Bénévolat	95,10	95,10	
Environnement		6 043,10	13 732,30	7 689,20
	Assurances	49		
	Publication	56,4		
	Fournitures	85,80		
	Matériel	1 317,22		
	Subvention - ANS		1 200,00	
	Autres charges de personnel	548,40		
	Hebergement, frais de nourriture	546,48		
	Frais de déplacement / Dons	49,80	49,80	
	Prestations de services	3 390,00	12 482,50	
RÉSULTAT	AVANT VARIATION DU STOCK	87 739,90	90 733,76	2 993,86
	VARIATION DU STOCK			-3 244,60
RÉSULTAT	APRES VARIATION DU STOCK			-250,74

Pour le CDS07
La Présidente
Claire GOUDIAN




Approuvé le 27/01/2024
Le Trésorier
Marc ZANONI




COMPTE RÉSULTATS CDS07 2023

CHARGES	€	PRODUITS	€
60-Achat	10 024,83	70-Vente de produits finis, prestations	26 591,54
Achats d'études et de prestations de services	3 640,00	Prestation de services	14 882,50
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 099,98	Vente de marchandises	1 347,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	10 362,04
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 284,85		
Autres fournitures	0,00		
61 - Services extérieurs	104,2	74- Subventions d'exploitation	26 808,00
Sous traitance générale	0	Etat: Agence National Sport	3 700,00
Locations	0	Région Auvergne Rhone Alpes	0
Entretien et réparation	0	Département de l'ARDECHE	17 733,00
Assurance	49	Commune(s):	0
Documentation	55,2	Communauté de communes	0
62 - Autres services extérieurs	4 239,90		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Publicité, publication	172,1	Fédération Française Spéléologie	825,00
Déplacements, Hébergements	2 654,10	Comité Spéléologie Auvergne Rhone Alpes	550,00
Frais postaux et de télécommunications	1 047,14	Agence de Service de Paiement	0
Services bancaires, autres	365,96		
63 - Impôts et taxes	402,32	Service d'Incendie et de Secours Ardèche	4 000,00
Impôts et taxes sur rémunération	402,32		
64- Charges de personnel	45 865,11	75 - Autres produits de gestion courante	11 643,90
Rémunération des personnels	24 835,10	Dont cotisations	1 890,00
Charges sociales	19 384,81	UVICA + Cocktail Picos	8 883,00
Autres charges de personnel	1 645,20	Abandons frais	870,90
65- Autres charges de gestion courante	10 773,35	76 - Produits financiers	451,13
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	230	78- Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements	0	79 - transfert de charges	9 139,00
TOTAL DES CHARGES	71 639,71	TOTAL DES PRODUITS	74 633,57
86- Emplois des contributions volontaires	16 100,19	87 - Contributions volontaires	16 100,19
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	16 100,19	Bénévolat	16 100,19
TOTAL DES CHARGES	87 739,90	TOTAL DES PRODUITS	90 733,76

RÉSULTAT AVANT VARIATION DU STOCK	2 993,86
VARIATION DU STOCK	-3244,6
RESULTAT APRES VARIATION DU STOCK	-250,74

Pour le CDS07
La Présidente
Claire GOUDIAN



Approuvé le 27/01/2024
Le Trésorier
Marc ZANONI





BILAN CDS07 2023

ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles	0,00	Fonds propres : Report à nouveau	37 204,05
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-250,74
Autres immobilisations financières		Subventions d'investissement	0,00
Stock Monographie	3 224,74	Stock Monographie	5 463,34
Stock Tubes	1 495,80	Stock Tubes	2 501,80
Stock Matériel technique	27 775,21	Stock Matériel technique	27 775,21
Total actif immobilisé	32 495,75	Total fonds propres	72 693,66
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	16 622,50	Fournisseurs et comptes rattachés	2 326,00
Disponibilités / Trésorerie	26 518,85	Fiscales et sociales	617,44
Charges constatées d'avance	0,00	Produits constatés d'avance	0,00
Total actif circulant	43 141,35	Total dettes	2 943,44
TOTAL ACTIF	75 637,10	TOTAL PASSIF	75 637,10

Pour le CDS07

La Présidente

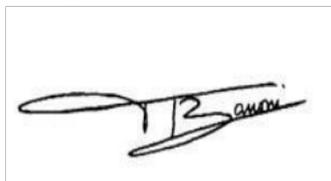
Claire GOUDIAN



Approuvé le 27/01/2024

Le Trésorier

Marc ZANONI





VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2023

Après vérification des comptes du CDS 07, il apparaît que les comptes sont bien tenus et les documents bien rangés. Quitus est donc donné au trésorier. Il faut noter que l'utilisation du logiciel Basicompta s'avère précieuse.

Suite à des questions concernant le libellé de certaines opérations sur le journal des comptes, il serait souhaitable que les libellés soient plus détaillés.

Concernant les week-ends EDS, il faut remarquer que la participation financière de chacun n'inclut pas la totalité du coût de l'encadrement, c'est-à-dire la part gestion de ces sorties.

Enfin, l'analyse des comptes laisse apparaître le caractère fragile de notre situation financière qui est fortement dépendante du montant des subventions, notamment celles du département.

Fait à LUSSAS le 25 janvier 2024
Anne-Marie GENUITE



BUDGET PRÉVISIONNEL CDS07 - 2024

CHARGES	€	PRODUITS	€
FONCTIONNEMENT	11500	FONCTIONNEMENT	11400
Fournitures	500	Cotisations membres et clubs	11000
Frais postaux et télécommunication	1000	Produits financiers	400
Cotisations et services extérieurs	10000		
PERSONNEL	48300	PERSONNEL	17000
Cotisations sociales et de prévoyance	20000	Conseil départemental de l'Ardèche	17000
Salaire Cadre Technique	26000		
Frais de gestion lié à l'emploi	300		
Autres frais de personnel	2000		
ENSEIGNEMENT	4800	ENSEIGNEMENT	12350
Matériel technique	1500	Prestations de services	5500
Aide Formation	300	Conseil départemental de l'Ardèche	2500
Prestations de services	3000	Agence Nationale du Sport (PSF)	3000
		CSR - Auvergne Rhone Alpes	350
		Fédération Française Spéléologie	1000
SPÉLÉO SECOURS	4000	SPELEO SECOURS	4000
Matériel technique	1800	Subvention SDIS	4000
Formation bénévoles	1250		
Fournitures	700		
Nourriture et hébergement	250		
PUBLICATIONS	150	PUBLICATION	500
Auteurs St Marcel	150	Ventes monographie St Marcel	300
		Ventes Tubes	200
ÉVÉNEMENTIEL	12600	EVENEMENTIEL	12600
Animation musicale	1000	CSR - Auvergne Rhône Alpes	1500
Location salle	800	Conseil départemental de l'Ardèche	1500
Repas traiteur	5400	Participations repas	5800
Buvette	2000	Buvette	3500
Matériel + location matériel	1500	Tombola	300
Impression	300		
Personnel	1500		
ENVIRONNEMENT	1500	ENVIRONNEMENT	13000
Matériel technique	500	Agence Nationale du Sport (PSF)	2000
Matériel scientifique	500	Conseil départemental de l'Ardèche	3000
Prestations de services	500	Prestations de services	8 000
AUTRES	20000	AUTRES	32000
		Prestations de services	12000
Personnel Bénévole / Bénévolat	20000	Personnel Bénévole / Bénévolat	20000
TOTAL CHARGES	102850		102850

Pour le CDS07
La Présidente
Claire Goudian

Approuvé le 27/01/2024
Le Trésorier
Marc Zanon



GRANDS ELECTEURS 2024-2028

Les candidatures aux postes de grand électeur du CDS07 pour l'olympiade 2024-2028, sont spontanées.
Après avoir questionné l'Assemblée Générale, il est décidé de procéder à l'élection à main levée.

NOM – Prénom	Fonction	VOTES	CONTRE	NUL	POUR	ÉLU
BARTH Philippe	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
GAMONDES Cendrine	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
GENUITE Anne-Marie	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
GROS Sébastien	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
GUDEFIN Jacques	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
JOURET Jérôme	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
LOIRE Jérôme	Grand Électeur CSR	35	0	0	35	ÉLU
RACAPE Béatrice	Suppléant	35	0	0	35	ÉLU
TOCINO Stéphane	Suppléant	35	0	0	35	ÉLU
GENUITE Anne-Marie	Grand Électeur FFS	35	0	0	35	ÉLU
ARNAUD Judicaël	Suppléant	35	0	0	35	ÉLU



CONSEIL ADMINISTRATION 2024-2028

LA COMPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATION

- 17 membres,
- un poste d'administrateur est réservé à un médecin licencié à la FFS,
- doit respecter l'article L131-8 du code du sport sur la parité femmes/hommes.

STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CDS07

Un appel à candidature a été circularisé à l'ensemble des clubs le 13 décembre 2023.

La date de clôture des candidatures était fixée au 12 janvier 2024 (minuit).

15 candidatures ont été reçues et déclarées recevables.

Le vote se déroule à bulletin secret avec un bulletin de vote fourni par les scrutateurs et suivant la feuille d'émargement. Les scrutateurs sont : Judicaël ARNAUD, Marc ZANONI.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

Prénom - NOM CANDIDATS	GENRE	VOTES	CONTRE	NUL	POUR	ÉLU
Béatrice RACAPE	F	35	0	0	35	ÉLU
Gérard GARNIER	M	35	0	0	35	ÉLU
Stéphane TOCINO	M	35	0	0	35	ÉLU
Anne Marie GENUITE	F	35	0	0	35	ÉLU
Sébastien ROCHEIL	M	35	0	0	35	ÉLU
Cendrine GAMONDES	F	35	2	0	33	ÉLU
David LHYVERNET	M	35	0	0	35	ÉLU
Benoît PARAVEL	M	35	0	0	35	ÉLU
Claire GOUDIAN	F	35	0	0	35	ÉLU
Marc ZANONI	M	35	0	0	35	ÉLU
Bastien RODIER	M	35	3	0	32	ÉLU
Jérôme LOIRE	M	35	0	0	35	ÉLU
Noé GOUDIAN	M	35	0	0	35	ÉLU
Yannick CARFANTAN	M	35	3	0	32	ÉLU
Pascale HOMEYER	F	35	0	0	35	ÉLU

ÉLECTION DU BUREAU

NOM – Prénom	Fonction	VOTES	CONTRE	NUL	POUR	ÉLU
GENUITE Anne-Marie	Présidente	35	0	0	35	ÉLU
GOUDIAN Claire	Présidente Adjointe	35	0	0	35	ÉLU
ZANONI Marc	Trésorier	35	0	0	35	ÉLU
ROCHEIL Sébastien	Trésorier Adjoint	35	0	0	35	ÉLU
GARNIER Gérard	Secrétaire	35	0	0	35	ÉLU
RACAPE Béatrice	Secrétaire Adjointe	35	0	0	35	ÉLU



INFO CSR AURA : Jacques ROMESTAN

1. Fonctionnement :

La subvention ANS s'élève à 12 500 € (10 000 en 2022)

La subvention de la région AURA :

- fonctionnement : 10 000 € pour 11 700 demandés
- investissement : 1 000 € pour 2800 demandés.

Au total, 11 000 € de subvention en 2023 contre 12 300 obtenus en 2022.

2. L'assemblée Générale 2023 a eu lieu le 23 avril à Le Bessat (42).

3. Evolution du nombre de licenciés 2022 en région : la hausse des licenciés est se poursuit : +29 licenciés soit + 2% (1581 licenciés en 2023 pour 1552 licenciés en 2022).

4. Rappel des aides du CSR AURA et de la Région AURA

Le CSR AURA aide les CDS pour les JNSC, les EDSC, les actions vers les publics scolaires et les personnes atteintes d'un handicap.

Le CSR AURA aide les initiateurs (100 €) les moniteurs (2/3 du coût du stage).

La Région AURA aide à l'équipement des clubs sportifs :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-lequipement-sportif-de-mon-club>

5. Développement 2024 des actions CSR & CDS : Une réunion de CA élargie avec invitation des Présidents de CDS a eu lieu le 6 janvier 2024 pour échanger et recueillir les idées sur les enjeux CSR-CDS Auvergne Rhône Alpes et envisager les aides sur les actions qui seront proposés à la prochaine AG régionale.

6. Réunion des présidents de région : a eu lieu en visioconférence le 18 décembre 2023. Le CR de cette réunion a été diffusé, dès réception, au CA et aux CDS.

7. Réunion Grande Région Sud-est : aura lieu le 21 janvier 2024 à Aubagne (13) en présentiel. Tous les licenciés seront invités.

8. Congrès régional AURA : le congrès régional aura lieu les 20 et 21 avril 2024 à Lussas (07) organisé par le CDS 07.

9. AG 2023 du CSR AURA : elle est fixée le dimanche 21 avril 2023 à Lussas (07). C'est une AG électorale qui verra le renouvellement du CA : un appel à candidature sera transmis avec la convocation officielle mais n'hésitez pas à vous faire connaître avant.

10. Rassemblement FFS et AG FFS 2024 le WE de Pentecôte les 18,19 et 20 mai à Sorèze (81)

11. Nouveaux statuts de la FFS : les nouveaux statuts de la FFS ont été votés lors de l'AG 2023.

Ils prévoient au moins un représentant de club à l'AG FFS (2 si plus de 50 adhérents, 3 si plus de 100) la FFS va communiquer aux clubs les modalités pratiques de la remontée de ces représentants.



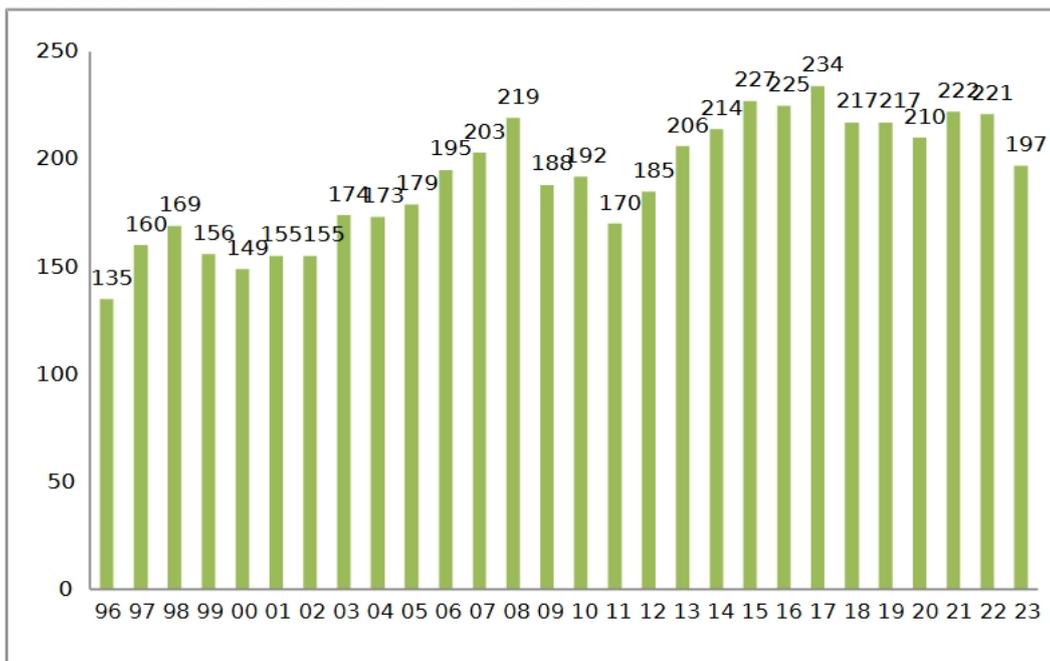
BILAN DES CLUBS

LICENCES SPELEOLOGIE 2023



CLUBS	Total adhérents	hommes	femmes	- 26 ans	2022
SAINT MONTAN	13	10	3	3	15
AUBENAS	48	35	13	9	55
SAINT MARCEL	12	10	2	1	10
LES VANS	4	4	0	0	5
PRIVAS	18	12	6	2	21
JOYEUSE	15	13	2	4	16
ORGNAC	20	10	10	3	22
BIDON	0	0	0	0	3
VALLON	37	18	19	21	45
BOURG ST ANDEOL	10	7	3	4	9
SAINT MONTANAIS	18	14	4	3	13
Individuels	2	1	1	0	7
TOTAL	197	134	63	50	221
POURCENTAGE		68%	32%	25%	

ÉVOLUTION DEPUIS 1996



COMITE DEPARTEMENTAL SPELEOLOGIE ARDECHE
 130 chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON Tél : 06 37 12 85 40
[c ds.07@wanadoo.fr](mailto:cds.07@wanadoo.fr)
 Agréée Jeunesse et Sport, Sécurité Civile et Protection de l'Environnement
 Code APE : 9312 Z / N° SIRET : 432 137 800 00012

